
DESTINATAIRES : À tous les employés, médecins, stagiaires œuvrant en milieu hospitalier du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Annie Halpin-Benoit, chef de service soutien gestion de la qualité et des risques DSIEU-DSPÉM-DSMREU par intérim

Annie Tremblay, conseillère gestion de la qualité et des risques DSIEU-DSPÉM-DSMREU

DATE : Le 10 janvier 2020

OBJET : **Nouvelle procédure clinique**

PRO-10175 - Mortinaissance et décès néonatal

La procédure clinique ***Mortinaissance et décès néonatal*** est maintenant en vigueur au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest. Elle est disponible sur intranet depuis le 10 janvier 2020.

Cette procédure clinique découle de la politique ***Gestion des défunts*** et vise à préciser les actions attendues lors d'une mortinaissance ou d'un décès néonatal dans nos installations qu'il y ait autopsie ou non, et ce, jusqu'au moment de sa prise en charge par un transporteur externe.

Vous trouverez la procédure clinique et les documents afférents dans la section ***Nos Publications et Documents*** sur intranet en inscrivant simplement les mots clés associés, tel que ***Décès, Défunct, Dépouille, Corps, Mortinaissance, Mort néonatale, Bébé et Fœtus***.

AHB, AT